

INSTALLATION  
DE LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE  
DE L'ÉLEVAGE

\*\*\*\*\*

À BORDEAUX  
LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 2011  
À 14 H 30

\*\*\*\*\*

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs les Présidents et les représentants des organismes et structures agricoles dédiés à l'élevage,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général en charge de l'Aménagement Économique Solidaire, Cher Jean-Luc GLEYZE,

Chers Collègues Élus,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier sans attendre d'avoir répondu à mon invitation, cet après-midi. Votre présence nombreuse témoigne mieux que de longs discours de la démarche qui nous réunit, ici, dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département.

Installer une Conférence girondine de l'élevage est une nécessité ; elle répond à un engagement que j'avais pris devant vous, au mois de juillet dernier. J'avais à cœur qu'il soit tenu dans les meilleurs délais.

La filière de l'élevage, ce n'est pas à vous, Mesdames, Messieurs, que je vais l'apprendre, traverse une période particulièrement difficile, une crise aggravée par la sécheresse que nous avons connue depuis le printemps dernier et force est de constater que la faible pluviométrie de l'automne n'a pu être réparatrice.

Ainsi, nous avons pris des mesures exceptionnelles pour aider les éleveurs les plus en difficulté.

A ce jour, près de 344 000 € ont été mobilisés pour deux cent huit bénéficiaires et plusieurs dizaines de dossiers sont en cours de traitement au sein de nos services et seront instruits d'ici au début de l'année 2012. L'enveloppe prévue de 500 000 € sera donc complètement utilisée.

Aujourd'hui, et au-delà de l'urgence, nous devons dresser un bilan plus global de la situation.

Nous devons étudier avec vous les actions susceptibles d'aider votre filière, d'amortir avec efficacité les effets de la crise et surtout d'anticiper les mutations désormais nécessaires.

C'est bien dans ce but que je vous ai proposé de siéger dans cette instance qui se veut ouverte et sans œillère, avec un objectif clair d'efficacité tangible.

Notre présence à vos côtés n'est pas nouvelle même si elle doit trouver d'autres formules, d'autres modes collaboratifs.

Nombre d'entre vous savent que, toutes ces dernières années, nous avons mis en œuvre auprès des filières d'élevage girondines, une politique privilégiant les démarches de production de qualité.

A titre d'exemples, quelques démarches ont fait date et ont désormais valeur de référence. Je pense en particulier au Label Rouge du bœuf de Bazas, à la Signature des éleveurs, à l'IGP Agneau de Pauillac ou encore à la démarche de la coopérative volaillère PALMAGRI.

Nous agissons autour de deux axes : la gestion de l'espace et les pratiques durables mais aussi l'économie solidaire et l'aménagement du territoire.

Nous accompagnons en moyenne les investissements d'une soixantaine de projets d'exploitations dédiées à l'élevage par an. Cela représente une enveloppe annuelle de plus de 250 000 €.

La baisse relative des engagements cette année, s'explique par un ralentissement net des investissements inhérents à la situation de crise de la filière et par la prise en charge d'une partie des investissements par la Région, l'État ou l'Europe.

Au-delà, nous encourageons l'essor des circuits courts, avec 100 000 € par an qui leur sont consacrés ; nous contribuons aux coûts de certification des démarches de qualité avec une enveloppe annuelle de 80 000 €.

Le développement des cheptels ovins et bovins de race de qualité mobilise quant à lui 120 000 € par an et l'aide au fonctionnement des organismes techniques 220 000 €.

En moyenne, c'est un million d'euros que nous apportons pour aider votre filière d'élevage, chaque année, auxquels nous avons dû ajouter les crédits supplémentaires suite à la sécheresse.

Ce rapide tour d'horizon étant fait, je vais céder la parole à Jean-Luc GLEYZE qui va revenir sur le détail de notre ordre du jour.

Il nous faut être efficaces et réactifs. Il suffit pour s'en convaincre de lire la nouvelle édition de la revue «Chambres d'Agriculture» du mois de novembre qui consacre son dossier aux grands repères économiques de l'agriculture de l'Union Européenne.

Nous y voyons clairement combien se distord la concurrence et ce qu'imposent les délicates variations du budget agricole européen.

Au vu des importations de certains pays tiers, se pose même la question de la pérennisation ou de l'abandon de la préférence communautaire.

Je vous remercie de votre attention. Soyez en sûrs je ne vous abandonnerai pas. Je n'abandonnerai pas celles et ceux qui consacrent leur existence à pouvoir à la subsistance de la collectivité humaine.

Plus que jamais dans notre société qui doit se remettre en question, qui doit privilégier l'être à l'avoir, revient très fort un slogan dont nous mesurons tous ici la valeur : pas de pays sans paysan !

Philippe MADRELLE